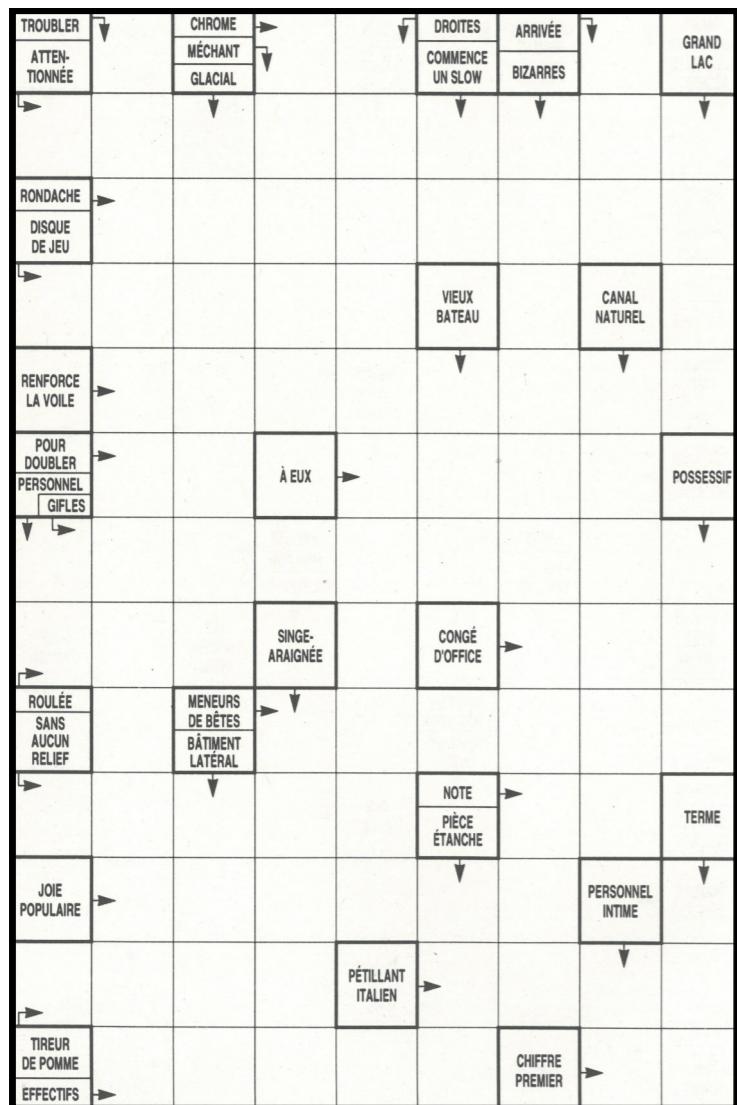
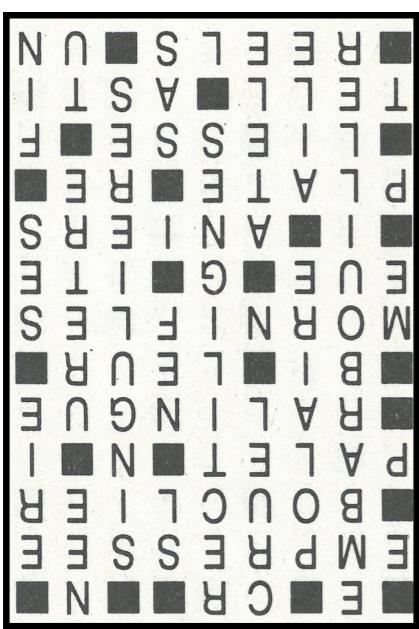


Les mots fléchés



Solution



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'OULE

Le village
05150 BRUIS
Tél : 04 92 66 04 21 fax : 04 92 48 53 25
Email: ccvopat@orange.fr
Ou : ccvcathy@wanadoo.fr

Nos heures d'ouverture au public :
Les lundis et jeudis : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Bibliothèque intercommunale :
Ouverte au public :
Le mercredi, de 9 h à 11 h 30
Et le jeudi, De 9 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 16 h 30

Tél : 04 92 66 04 21
Fax : 04 92 48 53 25

Dépôt légal : 98009
Imprimé Par Nos Soins
Rédactrice : Cathy Roumieu

Année 2013—Numéro 89
Mars — Avril

Au Fil de l'Oule

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'OULE

L' édito



Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, OPAH, initiée et portée par la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oule avait été lancée en 2009 sur le territoire de la Vallée de l'Oule et s'était prolongée jusqu'en 2011 sur le territoire du Serrois. Grâce à cette opération, des particuliers à faibles revenus, avaient pu bénéficier de subventions à hauteur de 50 voir 70 % du coût total HT des travaux, pour effectuer des améliorations dans leurs logements. Une opération en conséquence parfaitement maîtrisée et aboutie.

A partir de cette expérience et à l'initiative de Gérard TENOUX, les 6 février et 3 avril derniers à Serres, les élus des Communautés de Communes du Buëch et de la commune du Dévoluy ont été réunis pour travailler sur la mise en place d'une telle Opération d'Amélioration de l'Habitat sur l'ensemble du territoire.

La première rencontre présidée par Monsieur Jean-Yves DUSSERRE, Président du Conseil Général, a permis de présenter les atouts pour nos territoires d'une opération de ce type : des logements et un cadre de vie rénovés, des aides financières publiques majorées, des conseils techniques gratuits pour les propriétaires privés, du travail pour les artisans locaux... Ces améliorations peuvent aussi viser à réduire les dépenses énergétiques d'un ménage (nos territoires y étant particulièrement exposés) et ainsi libérer du pouvoir d'achat.

Début avril, les présidents des Communautés de Communes concernées se sont positionnés fermement sur le principe de démarrage de cette opération.

Mettre en place un tel dispositif représente un coût non négligeable de l'ordre d'environ 50.000 € pour le diagnostic et l'étude pré-opérationnelle ; ce qui précède la phase concrète de l'opération.

Or, la présence de Gérard TENOUX au Conseil Général, permet l'assurance d'un soutien fort du Conseil Général, chef de file, aux différentes étapes de mise en œuvre de cette étude. Car même si les collectivités sont subventionnées pour faire face à cette dépense, il n'en reste pas moins qu'une part financière « l'autofinancement » reste toujours à leur charge. Il a ainsi pu obtenir par le Conseil Général, une prise en charge complète de la part qui aurait dû revenir aux collectivités.

Aussi nous ne pouvons que le remercier, car avec la pugnacité que nous devons lui reconnaître, nous avons l'assurance qu'il saura toujours défendre nos territoires.

Eveline AUBERT.

Sommaire :

P. 1 : l'éditorial

P. 2 à 4 : les orientations de la CCVO

P. 5 : la Haute Vallée de l'Oule, territoire emblématique, digne d'intérêt

P. 6 : souvenir d'un voyage scolaire

P. 7 : un petit tour au plan d'eau du Pas des Ondes

P. 8 à 10 : il s'en passe à la bibliothèque

P. 11 : le carnet de l'Oule

P. 12 : mots croisés

Les orientations de la CCVO

Conseil Communautaire du 18 mars 2013

de la CCVO est de 411 024, 34 €

Les conseillers délibèrent et approuvent les budgets pré cités.

Vote des 3 comptes administratifs (Service Public d'Assainissement Non Collectif, Ferme Relais, Principal)

Le Président Gérard Tenoux ayant quitté la salle, la Vice Présidente Eveline Aubert présente les 3 comptes administratifs 2012 aux conseillers comme suit :

* Le CA du budget annexe du SPANC est excédentaire de 292, 18 €

* Le CA du budget annexe de la Ferme Relais est excédentaire de 7 678, 58 €

* Le CA du budget Principal est excédentaire de 35 161, 20 €

Après avoir pris connaissance de cet exposé, les conseillers à l'unanimité approuvent les 3 CA pré cités.

Vote des 3 budgets prévisionnels 2013 (Service Public d'Assainissement Non Collectif, Ferme Relais, Principal)

Le Président présente les 3 budgets prévisionnels 2013 comme suit :

Le budget prévisionnel annexe du SPANC est de 2 365 €

Le budget prévisionnel annexe de la Ferme Relais est de 17 345, 51 €

Le budget prévisionnel Principal

Vote des taux des taxes directes locales 2013

Le Président fait lecture de l'état de notification des bases d'imposition prévisionnelle pour l'année 2013 et informe son Conseil qu'il est nécessaire de fixer les taux pour cette même année. Il rappelle les taux d'imposition de 2012 et propose de les augmenter comme suit :

Taxe d'Habitation : 4, 75 %

Taxe Foncière (bâti) : 5, 26 %

Taxe Foncière (non bâti) : 31, 08 %

Taux de CFE : 10, 57 %

Après en avoir délibéré, les conseillers à l'unanimité s'y déclarent favorables.

Vote du taux de la TEOM

Le Président fait lecture de l'état

de notification des bases d'imposition prévisionnelles à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour l'année 2013.

Ces dernières s'élèvent à 143 384 €. Le Président propose que le taux 2012 de 12, 71 % reste inchangé pour l'année 2013.

Après en avoir délibéré, les conseillers à l'unanimité s'y déclarent favorables.

Participation au programme de coopération C 3 P0

Le Président rappelle à l'Assemblée que le pays sistéronais a été sollicité par les collectivités membres, dont la CCVO pour porter le projet « coopération, coordination co-élaboration des stratégies de prévention et d'optimisation de la gestion des déchets » dans le cadre du programme de coopération transfrontalière INTERREG – ALCOTRA. Il précise que ce projet se fixe comme objectif l'amélioration des capacités d'intervention et de régulation des déchets notamment autour de 4 axes de travail : les bio déchets, la prévention des déchets des entreprises et des administrations, les nouveaux dispositifs de collecte contrôlée, le suivi et l'analyse d'actions de prévention nouvelles.

Après en avoir délibéré, les conseillers à l'unanimité décident que la CCVO prenne part au projet en participant à l'auto-financement du programme « hors investissement spécifique » et ce à raison de 1 € par habitant, pour les exercices budgétaires 2013 et 2014.

A ce titre le Conseil Communautaire mandate le pays sistéronais Buëch pour le représenter dans ce partenariat transfrontalier, conformément au cadre du programme INTERREG – ALCOTRA et aux orientations prises en comité de pilotage.

Le carnet de l'Oule

A Sainte-Marie, on se marie !!!

Chantal Bompard et Jean-Louis Combe avaient choisi la date du samedi 20 avril pour se dire « Oui » devant Monsieur le maire dans la petite mairie de Ste-Marie.

Malgré une météo des plus déplorables le bonheur se lisait sur tous les visages à commencer par le maire Jean-Louis Corréard qui, en plus de 20 ans de mandat, en est tout de même à son cinquième mariage : et oui, à Ste-Marie, on se marie ! Il était d'autant plus heureux de célébrer cette union que les mariés se trouvent être deux enfants du pays : Jean-Louis a passé une partie de son enfance au lieu - dit « le moulin vieux ». Quant à Chantal, elle est originaire du Pommerol, juste à côté, mais ses ancêtres habitaient aussi Ste-Marie jusque dans les années 30. Et comme à son habitude en de telles occasions, Jean-Louis - le maire - avait préparé le discours que tout le monde attendait. Au fil du temps en effet, avec un humour qui n'appartient qu'à lui et un sens de la formule tout aussi unique, l'élu local en a fait un peu sa spécialité, sa marque de fabrique. Les mariés n'ont désormais plus qu'à suivre les conseils du sage, à savoir que les valeurs de la république doivent s'appliquer aussi dans le mariage : et de prendre pour exemple « l'égalité » devant ... les tâches ménagères bien sûr !



Avis de tempête ... de riz sur Sainte-Marie

Nous souhaitons un bon rétablissement à **Sylviane Corbière** de Montmorin qui est en rééducation au centre médical Rhône Azur de Gap suite à une opération du genou.

Sœur aînée d'Arlette Serratrice et de Lucette Illy, **Andrée Digout Lignon**, née Baup est décédée le 11 mars à l'hôpital Purpan de Toulouse, dans sa 83^{ème} année.

Ses cendres ont été déposées au cimetière familial de Montmorin le 19 mars lors d'une cérémonie émouvante au cours de laquelle sa famille est venue la saluer une dernière fois.

Andrée était née à Montmorin en 1929 et était la fille de l'institutrice du village Louise Baup. Après une enfance passée à Montmorin, les hasards de la vie l'emmèneront dans les Pyrénées, tout d'abord à Tarbes où elle avait trouvé du travail à la Sécurité Sociale puis à Lourdes où elle tenait un hôtel avec son mari. Ces dernières années elle s'était rapprochée de son fils Michel et habitait à Castelnau-d'Estrétefonds (Haute Garonne) ce qui ne l'empêchait pas de venir régulièrement à Montmorin.

Dynamique, courageuse et dotée d'un fort caractère, sa nièce Brigitte garde d'elle l'image d'une femme élégante qui arrivait des Pyrénées seule en voiture, étant veuve depuis déjà 30 ans, et toujours accompagnée d'un chien, elle aimait les animaux. Elle aimait aussi les jeux de société, la couture, la lecture... Elle nous avait d'ailleurs fait le plaisir de participer au club lecture alors qu'elle passait quelques jours à Montmorin. Elle aimait la vie tout simplement mais tout a une fin...

Nous présentons nos condoléances à toute sa famille : ses sœurs, son fils Michel, sa belle-fille Olga et ses deux petits enfants Simon et Tristan.



Nous avons appris avec tristesse le décès de **Jean-Claude Déquet**, survenu le samedi 13 avril à son domicile de Marle dans l'Aisne à l'âge de 70 ans.

Jean-Claude avait habité Bruis pendant une quinzaine d'années et s'y était fait des amis. On se souvient notamment de son implication en tant que bénévole auprès des organisateurs de la fête intercommunale. Nous adressons nos sincères condoléances à toute sa famille, notamment à ses fils Sébastien et Laurent.

Animations

Quatre portraits d'habitants de Bruis sont exposés à la bibliothèque

Jean-Marc Negre de l'association Madrigal Prod était à Bruis début avril pour réaliser un documentaire sur une action partiellement subventionnée par le pays sisteronais et visant à faciliter le maintien à domicile des personnes âgées dans la vallée (voir aussi page 4). Ce tournage lui a donné l'occasion de réaliser quelques portraits d'habitants qu'il a eu la gentillesse de nous faire parvenir. Ces portraits qui révèlent un sens artistique évident sont exposés à la bibliothèque. En voici un d'entre eux : saurez-vous identifier la personne qui est photographiée ci-dessus ?



Fête votive cherche bénévoles

Le comité des fêtes de Montmorin lance un appel à tous les bénévoles (du latin « *benevolus* » : « bonne volonté »...) qui souhaiteraient s'impliquer dans l'organisation et le bon déroulement de la fête votive de Montmorin, notamment pour tenir le stand sandwiches - grillades, celui de la buvette, pour le montage et le démontage de l'estrade et du stand buvette et pour l'organisation de la tombola.

Les membres du comité des fêtes espèrent que la jeunesse de la vallée se mobilisera et viendra apporter un peu de renouveau à cette manifestation qui a lieu traditionnellement le premier dimanche d'août. Se faire connaître au 04 92 66 01 73.

Vaincre la mucoviscidose : ce sera cette année à Cornillac

Jacqueline Borla de Bruis, infatigable bienfaitrice au service de l'association "Vaincre la mucoviscidose" nous fait savoir qu'elle organisera cette année encore une journée festive au profit des malades atteints de cette maladie évolutive :

Le dimanche 2 juin dans le joli village de Cornillac

De nombreuses animations seront proposées tout au long de cette journée placée sous le signe de l'espoir :

Matinée : "On marche pour ceux qui ne peuvent pas marcher" : inscriptions sur place.

Vers 12 h : repas dans la salle polyvalente. Menu : assiette de crudités variées, sauté de porc Maringo*, riz créole, fromage, dessert. Apéritif (servi à table), vin rouge, vin rosé et café compris. Prix : 18 €. Inscriptions au 04 92 66 09 86 ou 06 62 41 48 85 (ne pas laisser de message sur ce numéro) avant le 28 mai si possible. Merci de votre compréhension.

Et toute la journée : animation musicale, nombreux stands (couture, tricot, confitures et pâtisseries maison, boissons, ...), exposition de voitures anciennes dans le parking, vente de livres d'occasion, tombola, maquillage pour les enfants....

* Pour les personnes qui n'aiment pas le sauté de porc, un autre plat leur sera proposé.



Les orientations de la CCVO

Conseil Communautaire du 18 mars 2013 (suite)

Demande de subvention Région : fonctionnement RSP

Le président expose : Afin de faire face aux dépenses relatives au fonctionnement et

actions menées dans le cadre du Relais de Service Public, la collectivité sollicite le Conseil Régional pour l'octroi d'une subvention d'un montant de 4 630 € pour une dépense annuelle prévisionnelle de 19 300 €. Cette subvention permettrait à la collectivité de mettre en place des actions nouvelles.

Plan de financement :

Coût de l'opération : 19 300,00 € FNADT : 51,80 %, soit 10 000 € Région : 24 %, soit 4 630 € Autofinancement CCVO : 24,20 %, soit 4 670 €

Après en avoir délibéré, les conseillers à l'unanimité se déclarent favorables à l'opération pré citée et autorisent le Président à prendre les mesures nécessaires à sa mise en œuvre.

Vos petites Annonces

(diffusion gratuite, s'adresser à la rédaction au 04 92 66 04 21 ou ccvocathy@wanadoo.fr)

Vend :

* pulvérisateur à portée thermique SOLO 4500 - réservoir : 12 litres, 7 mètres de pulsion

Prix : 300 € à débattre - tél : 06 77 40 37 58

* Ventilateur colonne 220 V

Prix : 50 € à débattre - tél : 06 77 40 37 58

Collecte des Ordures ménagères : bientôt un nouveau système dans la vallée

Prochainement, un nouveau système de collecte des Ordures Ménagères entrera en vigueur sur les trois communes de Bruis, Montmorin et Ste-Marie.

Ce qui va changer :

- 1) Les conteneurs actuels vont être remplacés par des conteneurs cylindriques semi enterrés à raison de trois conteneurs par commune.
- 2) Dans le même temps les colonnes aériennes "verre" et "papier" vont disparaître.
- 3) La répartition des déchets devra se faire comme suit :
 - * Un conteneur recevra les emballages : cartonnettes, bouteilles plastique (y compris huile), barquettes aluminium, boîtes de conserve, briques alimentaires, ainsi que les revues et journaux.
 - * Un conteneur recevra les bouteilles de verre.
 - * Un conteneur recevra les ordures ménagères résiduelles (c'est-à-dire non recyclables). Celles-ci devront être déposées dans des sacs plastique de 40 litres.
- 4) Les nouveaux conteneurs à Ordures Ménagères seront accessibles par badges électroniques. Ces badges vous seront distribués à domicile, dans chaque foyer au cours des semaines qui suivront la mise en place des conteneurs. En attendant que tout le monde soit équipé, les conteneurs seront programmés en mode "accès libre".

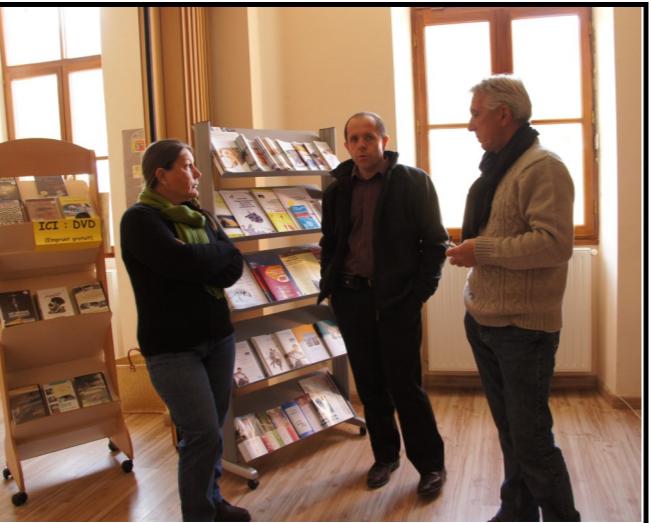
Le Relais des Services Publics

Le RSP de Bruis au service de la population

André et Nadine Parcy habitent à Bruis. Ils ne possèdent pas d'ordinateur et ne projettent pas d'en acheter un dans l'avenir. Très proches de la nature, c'est un choix de vie qu'ils ont fait en s'installant ici il y a quelques années.

Mais en 2012, leurs enfants sont partis vivre au Canada pour une année, et leur trois petits fils les ont suivis.

Nadine explique : « Nous nous sommes rendus au RSP de Bruis où nous avons pu suivre une petite formation de base en informatique. C'est ainsi que nous avons acquis les rudiments nécessaires à l'utilisation d'Internet. Par la suite nous nous rendions une ou deux fois par semaine au RSP, dans les locaux de la Communauté de Communes où nous pouvions utiliser l'ordinateur réservé au public pour consulter le blog de Gaspard, Malo et Elliot. Cela nous a permis de partager leur vie quotidienne presque en direct. Nous avons également correspondu avec eux par mail. C'était formidable de garder ainsi contact avec nos enfants et petits enfants. Pour eux aussi c'était important car ils sont tous très attachés à Bruis. Aujourd'hui nous souhaitons remercier les deux agents d'accueil du RSP : Patricia et Cathy qui nous ont formés à l'utilisation d'Internet et permis de vivre cette expérience très enrichissante ».



Relais de Services Publics de Bruis : quelques exemples de ce que vous pouvez y trouver

Le personnel du RSP est à votre disposition par exemple pour effectuer vos réservations auprès de la SNCF, chercher un tarif, ...

N'hésitez pas à vous rendre au Relais pour profiter de ce service gratuit.

A noter aussi que la CAF et ERDF sont désormais partenaires du l'opération "Visio Rendez-Vous".

Maintien à domicile des personnes âgées : Un petit film a été tourné dans la vallée

Petit rappel : Chantal Bompard est employée en qualité d'agent de lien social par la Communauté de communes. Dans le cadre de son travail elle rend visite aux personnes âgées et utilise pour ce faire la voiture électrique de la Communauté de Communes. Ce véhicule ayant été financé par le Pays sisteronais, ce dernier a mandaté l'association Madrigal Prod pour la réalisation d'un petit film dont l'objectif est de valoriser cette action en faveur du maintien à domicile. Le mardi 9 avril nous avons donc reçu le très sympathique Jean-Marc Nègre dans nos locaux pour la réalisation de ce documentaire. Cette vidéo pourra être vue dans quelques temps sur le site Internet du Pays sisteronais.



Les plumes de Maraysse : saison 2013

Vous trouverez ci - dessous le programme détaillé des animations organisées dans le cadre du réseau de bibliothèques "les plumes de Maraysse" (bibliothèques de Bruis, Ribeyret et Rosans).



Bruis

- 4 mai : randonnée "lecture - écriture" au lieu-dit la Pégrière avec Richard Maillot (renseignements au 04 75 27 25 02). Apporter un pique-nique, de quoi écrire et /ou de quoi lire. Rassemblement à 9 h au lieu dit le Gâ à Montmorin.
22 juin à 14 h au Monastère de la Miséricorde de Rosans : atelier reliure / réparation de livres anciens, sur inscriptions places limitées (04 92 66 04 21)
29 juin à 14 h à la bibliothèque intercommunale : atelier reliure "à la chinoise", sur inscription, places limitées (04 92 66 04 21)
15 août à 16 h à la bibliothèque intercommunale : le livre ancien/sacré par Gérard Denizeau

Ribeyret

- 10 août : projection par la Cinémathèque d'Images de Montagne "Hommes et montagnes" et "à la conquête des cimes" - à 21 h dans l'église

Rosans

- 21 septembre : Atelier d'écriture, atelier "livre d'artiste" avec Ariette Van Verwiergen, découverte de l'illustration.
Remise des prix du **concours de nouvelles**. Détail du règlement sur demande. Contacter l'association RE-CO-NAISSANCE : Pierre Castells (04 92 66 61 23). Les nouvelles (7 pages au format A4) doivent être déposées avant le 30 mai inclus.

Bibliothèque : destination l'Equateur avec l'association Djulé

Fin avril, Fred et Annick de l'association Djulé étaient à la bibliothèque de Bruis pour présenter le film qu'ils ont réalisé à leur retour d'Equateur en Amérique du Sud. Ils ont fait ce voyage en 2005 avec un objectif bien précis : atteindre le cratère du Cotopaxi. Mais ce volcan qui culmine à 5 897 m, réputé pour être « le plus essayé, le moins réussi » précise Fred, réserve bien des surprises : « Non pas qu'il soit très difficile techniquement mais les passionnés qui se lancent à son assaut doivent compter avec une météo très souvent neigeuse faisant de ce mont mythique un rêve inaccessible ». Comme bien d'autres avant eux, Fred et Annick ont dû renoncer. Mais leur frustration n'aura été que de courte durée puisqu'ils ont rapporté d'Equateur bien d'autres souvenirs tout aussi précieux à commencer par l'accueil extraordinaire qu'ils ont rencontré auprès des indiens quechua, les descendants des Incas, civilisation pré colombienne.

C'est auprès d'eux qu'ils ont pu découvrir le pays, sa flore, d'une variété inestimable, aux vertus et aux usages multiples comme ces feuilles qui une fois séchées font office de lames de rasoir, ces graines qui émulsionnées dans les cheveux font le meilleur shampooing, ou encore le quinoa, ce « riz » local » de la famille des épinards,...

L'économie du pays est principalement basée sur le pétrole dont l'exploitation soulève bien des questions et la pauvreté des populations indiennes reste une réalité très tangible. Le meilleur exemple : A Quito les cireurs de chaussures - souvent des enfants - n'ont pas de quoi se procurer un chiffon pour se protéger les mains. Ils s'exposent ainsi à de graves maladies. Si l'Equateur est le premier producteur mondial de balsa et le 4^{ème} producteur mondial de crevettes son économie s'appuie aussi sur une multitude de petits paysans travaillant le sol sans aucun moyen mécanique, dans des champs à flanc de montagne, omniprésents dans un paysage aux allures de patchwork.

Et puis l'Equateur c'est encore le pays d'une musique traditionnelle, omniprésente elle aussi, le pays du tissage et des couleurs vives qui se déploient sur les marchés locaux dans toute leur variété. La confection des vêtements s'organise au sein « d'ateliers communautaires de couture » ce qui n'est pas sans rappeler l'action menée là-bas par le prêtre français Pierrick Van Dorpe au sein de l'association Ahuana (« tisser » en langue locale) pour aider les indiens quechua à retrouver leur identité et sortir de la pauvreté. Pierrick ayant de la famille à Montmorin, sa sœur Chantal était dans le public. Le débat qui a suivi la projection n'en a été que plus passionnant. Aujourd'hui l'association Ahuana s'emploie à réintroduire le lama dans des secteurs où il avait complètement disparu. « Comme pour le cochon, dans le lama, tout est bon » explique Chantal. Elle ajoute que cette action est rendue possible grâce à un système de parrainage qui a été mis en place. Pour en savoir plus : <http://www.ahuana.com>



16 futurs agriculteurs en stage à Bruis

Le jeudi 14 mars, 16 futurs agriculteurs se trouvaient rassemblés dans la salle polyvalente de Bruis pour y suivre la formation : stage collectif « 21 heures », obligatoire pour toute personne souhaitant créer une société agricole, et incontournable pour prétendre aux aides à l'installation. Cette formation s'adressait à des stagiaires ayant suivi des cursus variés mais ayant tous le niveau Bac.

Organisé sous la forme d'un séminaire, le stage « 21 heures » devait permettre aux participants de compléter leurs connaissances en leur donnant l'occasion d'échanger leurs expériences avec des pairs d'une part et de réfléchir à l'impact que peut avoir leur activité sur un territoire, d'autre part en insistant sur la notion de partage du territoire.

Il a semblé aux organisateurs que la Haute Vallée de l'Oule, territoire spécifique, se prêtait bien à cette thématique et pouvait servir de base à la réflexion des participants. Responsable de ce stage, Hervé Ricard travaille pour l'association ADFPA* 05, l'organisme en charge de cette formation.

Différents intervenants (DDT, Chambre d'Agriculture, MSA, Safer,) sont aussi venus enrichir le contenu du programme.

Hervé Ricard explique les enjeux de ce stage : « L'agriculture a beaucoup évolué. Aujourd'hui un agriculteur doit prendre cons-

cence qu'il est non seulement acteur économique sur un territoire mais qu'il y crée du lien social, ou encore que son activité a un impact sur le paysage... L'aspect communication n'est donc pas à négliger dans l'exercice de ce métier. Des considérations qui n'étaient pas à l'ordre du jour dans les années 60 où la seule chose qui importait était de produire.



En soirée, des acteurs locaux du territoire, (agriculteurs, non agriculteurs, élus, ...) étaient invités à débattre avec les stagiaires sur « la place de l'agriculture dans la Haute Vallée de l'Oule ». Le débat a eu lieu à l'auberge de la Rabasse.

Les prises de parole ont révélé le dynamisme de ce territoire qui a su s'adapter en tirant parti de ses faiblesses. La diversification semble être le mot clé de la réussite. Ici, aucune exploitation ne ressemble à une autre : ovins, bovins, caprins, et équidés pour l'élevage, noix, fruits à noyaux, maraîchage, truffes, tilleul (cette récolte dont on disait autrefois qu'elle représentait le 13^{ème} mois, étant « tout bénéfice »), tables d'hôtes, gîtes,... sont autant de filières valorisées par des agriculteurs inventifs travaillant dans une logique qui consiste à vendre le fruit de son travail avant même de l'avoir produit et à supprimer les intermédiaires.

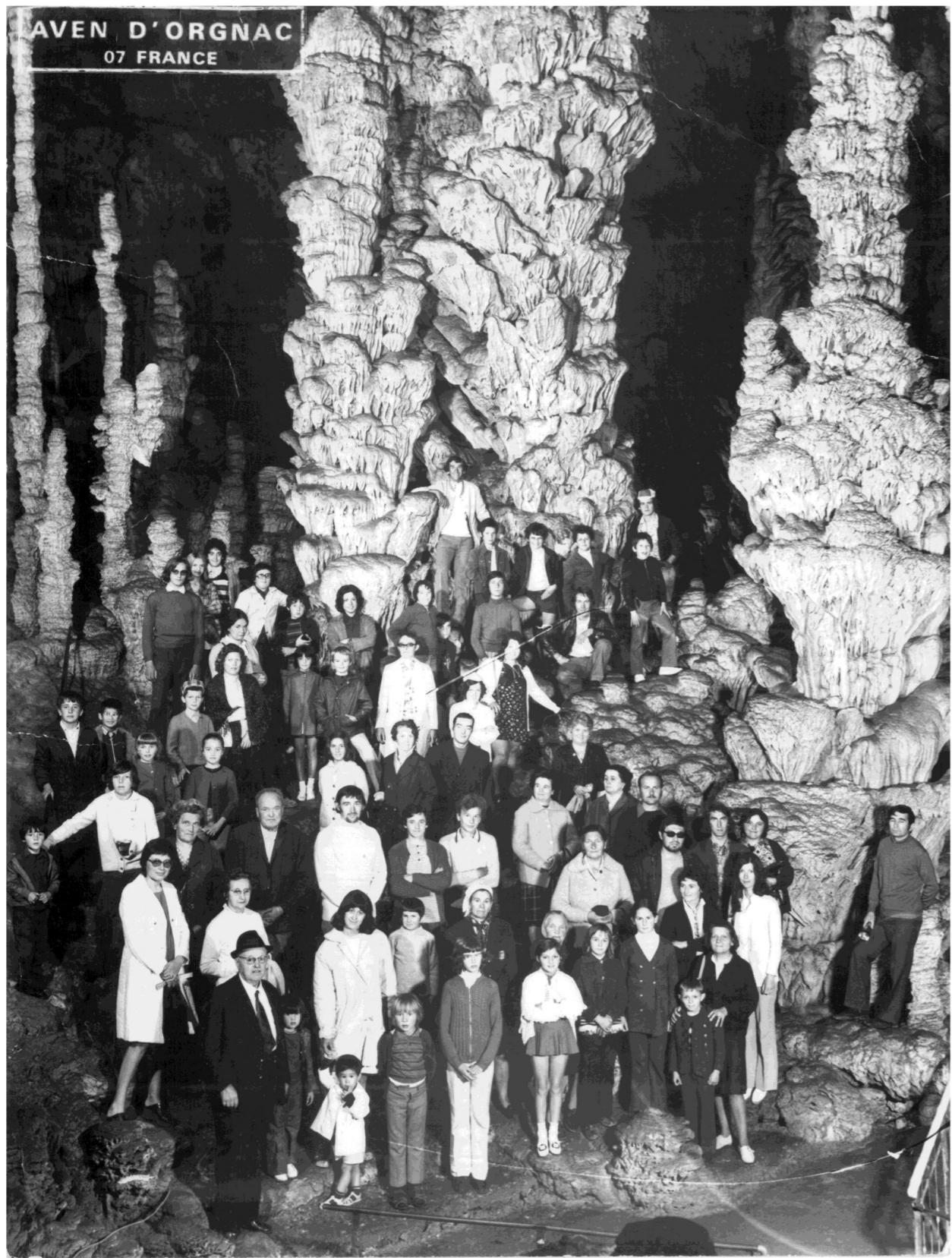
Ici aussi les agriculteurs s'organisent en GAEC, mutualisent leurs moyens. Le service de remplacement mis en place par un agriculteur de la Drôme toute proche permet à une dizaine d' agriculteurs - haut alpins et drômois - de recourir à des remplaçants selon leurs besoins. Ce système permet de faire travailler 4 salariés à hauteur d'un plein temps et demi.

Elu et agriculteur, Gérard Tenoux a quant à lui vivement conseillé et même demandé aux stagiaires de s'impliquer dans la vie publique de leurs communes, ne serait-ce qu'au niveau du conseil municipal afin de participer aux décisions et défendre les intérêts de la profession.

Une profession qui évolue et qui, insiste Hervé Ricard, doit savoir saisir à son avantage les opportunités liées au contexte mondial, faisant ainsi allusion au scandale de la viande de cheval. « Avec les filières longues les produits se baladent dans toute l'Europe avant d'arriver au consommateur : on marche sur la tête. Il y a là un créneau à prendre ».

* ADFPA : Association Départementale pour la Formation et le Perfectionnement des Agriculteurs

Il y a 41 ans, déjà



Voyage scolaire à la grotte de l'Aven d'Orgnac en Ardèche au mois de juin 1972 (écoles de Bruis, l'Epine, Montmorin, Ribeyret et Sainte-Marie) : jouez à "qui est qui" pour occuper vos journées puisque cette année le printemps se fait attendre...

Patrimoine au fil... de l'Oule

Pour vos bordures et par terres de fleurs : une idée simple, économique et naturelle : les fascines

Manu Blancard est responsable de l'entretien au plan d'eau du pas des Ondes à Cornillon. Avec l'aide de deux stagiaires, Yanick et Robin, il réalise des clôtures naturelles en saule selon la technique de la vannerie : " c'est exactement pareil que pour tresser des paniers mais en plus grand. Je plante des piquets de la hauteur souhaitée, à intervalles réguliers et je tresse avec des tiges de saule ou d'osier que je récupère lorsque nous élaguons". Manu est allé en Pologne et explique que là-bas ces clôtures appelées "fascines" sont même utilisées pour parquer les animaux.

Des excursions pour observer le castor

Manu est aussi accompagnateur et propose dans le cadre de son association "Santouleygues" des ballades sur le thème du castor. Les personnes intéressées doivent s'inscrire à l'office du Tourisme de la Motte au 04 75 27 24 67. Ces animations ont lieu tous les jeudis dès 19 h 30. Départ devant l'Office du Tourisme (adultes : 12 €, enfants : 8 €).

On peut voir des castors à coup sûr !

Grâce à une connaissance parfaite du terrain et une technique d'approche particulière prenant en compte le sens du vent, l'observation des castors lors de ces ballades est pratiquement garantie. Il faut parfois un temps d'attente pouvant aller jusqu'à un quart d'heure et surtout beaucoup de discréetion mais le castor finit toujours par se montrer. On peut alors l'observer à l'œuvre en train de construire des barrages à proximité des terriers huttes où il loge.



De gauche à droite : Robin et Manu



Photo réalisée par Emmanuel Blancard, accompagnateur en moyenne montagne